

SEANCE DU 16 JANVIER 2017

Présents : MM. WACQUIER Pierre, Bourgmestre - Président ;
DETOURNAY Daniel, DETOURNAY Pascal, HILALI Nadya, ROBETTE Benjamin,
Echevins ;
~~SCHIETSE D.~~, HOUZE M., ~~DUMAZY F.~~, DELCROIX M., VANUEL P., URBAIN M.,
LEGRAIN P., DE KETELE C., LESEULTRE Y., BERNARD D., SCHOTTE M., VICO
A., QUITTELIER C., LEFEBVRE F., Conseillers
et N. BAUDUIN, Directrice générale.

1. Informations diverses – communications

M. Pierre WACQUIER, Bourgmestre-Président, informe l'assemblée que:

- a) le dossier d'adjudication des travaux d'amélioration de la voirie et d'égouttage de la place de Guignies, jusqu'à la rue du Moulin a été approuvé, les travaux pourront dès lors être entamés. La première réunion de riverains est programmée pour le 7/2/17
- b) le prochain conseil communal est prévu pour le 20/02/2017
- c) la commune a obtenu des subsides d'un montant de 1.223 € pour l'aménagement du cimetière de Laplaigne et 1.228 € pour la plantation d'une haie champêtre le long de la voie verte

Le Bourgmestre présente ensuite ses vœux à l'assemblée :

« Permettez-moi de vous remettre au nom du Collège communal nos meilleurs vœux.

Nous sommes regardés en WaPi commune une commune dynamique, où il fit bon vivre, mais surtout ouverte sur sa région et résolument tournée vers l'avenir. Une commune qui vit aux côtés de ses citoyens.

La communication, l'information, la participation donnent les moyens à nos habitants de se rapprocher de l'administration communale, mais aussi des hommes et des femmes politiques que nous sommes.

Alors, chers collègues, je fais le vœu que, tout parti confondu, nous continuions à nous investir positivement pour notre population, que nous profitons de nos différences pour donner corps et richesse à nos projets. Et soyons humbles devant le travail qui reste à accomplir.

Soyons aussi responsables de nos paroles, de nos actes et de la qualité de la réflexion qui émaillent nos débats. Trop souvent, la forme prend le pas sur le fond. Et de plus en plus, un caractère délétère, populiste vient encore élargir le fossé qui sépare des citoyens.

Tout récemment, un journaliste m'interpellait sur des rumeurs de copinage pour nos recrutements ou encore pour l'attribution des marchés. Le collège favorisera toujours la légalité, la qualité, la compétence. Le service public et nos citoyens le méritent bien. Et au diable les jaloux et les frustrés ! Le Collège réaffirme à Madame Bauduin et à son équipe sa confiance et ses félicitations pour le travail accompli. Et de nouveau, le Collège te demande, cher Daniel, de cesser tes publications et ce pour répondre au devoir que nous impose le SPMT Arista pour protéger la Directrice Générale.

Je ne veux pas être le Bourgmestre d'un Conseil communal qui se déchire à coups d'écrits ou de procédures, au détriment de l'intérêt du citoyen ou du fonctionnement de notre administration communale. J'attends de votre part une force de proposition, des alternatives constructives, et non pas des combats politiques d'arrière garde ou de bas étage, ou pire, de lâches plaintes qui sont forcément classés verticalement.

Nous sommes ici toutes et tous les premiers à critiquer les facéties politiques de certaines communes. Ne les imitons pas. Le Collège communal vous incite à la déontologie et au travail, tant pour le respect du personnel que pour le bien-être de nos habitants. »

2. Centre public d'action sociale de Brunehaut – Budget 2017 -Rapport, examen et décision

Monsieur Marc Houzé, Président du CPAS présente les lignes budgétaires du budget 2017. Il précise que le volume de l'emploi a été maintenu. L'augmentation de l'intervention communale a pu être limitée grâce à l'injection du boni et la suppression des dépenses de

personnel (maladies longue durée). Elle s'élève à 748.624,74 € ce qui correspond à 2,12% de plus que l'an dernier.

Marc Houzé, en qualité de président de C.P.A.S., ne prend pas part au vote.

16 OUI
- service ordinaire

RECETTES	DEPENSES	SOLDE
2.540.091,23	2.540.091,23	

- service extraordinaire

RECETTES	DEPENSES	SOLDE
3.017,73	3.017,73	

3. Situation de caisse au 30.09.2016

RECOIT EN COMMUNICATION la situation de caisse au 30.09.2016.

4. Charte locale en matière de lutte contre le dumping social dans le cadre des marchés publics – adhésion

16 OUI – 1 ABSTENTION (1 élu C.E.C.)

5. Stages de jeunes 2017- convention stages sportifs avec Hainaut sports

17 OUI

6. Règlement complémentaire de roulage – Lesdain, rue des Pépinières

16 OUI – 1 ABSTENTION (1 élu C.E.C.)

A la rue des Pépinières à Lesdain, du carrefour avec la rue du Paradis au carrefour avec la rue des « Blancs Murs », la circulation sera interdite dans le sens rue du Paradis vers la rue des « Blancs Murs », uniquement durant la période des jours de classe :

- **du lundi au vendredi entre 08:00 et 09:00 heures**
- **le mercredi entre 11:45 et 12:45 heures**
- **les lundi, mardi, jeudi et vendredi entre 15:00 et 16:00 heures**

La mesure sera matérialisée les signaux C1 et F19.

7. Projet d'extension du périmètre du Parc Naturel des Plaines de l'Escaut – présentation et avis de principe

ENTEND Monsieur Reinold Leplat qui vient présenter le projet d'extension du périmètre du PNPE. Il donne connaissance des impacts budgétaires, à savoir la subvention totale de la ville Tournai qui s'élèverait à 109.288 €/an avec aussi un subside DNF et DGATLP de 78.750 €.

16 OUI – 1 ABSTENTION (1 élu C.E.C.)

Monsieur Pierre Wacquier, Bourgmestre-Président, entend ensuite les questions ;

- a) François Lefebvre intervient pour signaler que les incivilités et autres déchets présents le long des routes et des champs et qui représentent un danger pour les cultures, les récoltes mais surtout les bêtes
- b) Michel Urbain sollicite des explications sur au changement d'avis collégial concernant les PLP
- c) Muriel Delcroix souhaite qu'une cartographie de zone prioritaire pour le sablage soit mise sur le site internet

Monsieur Pierre Wacquier et les membres du collège communal apportent les réponses

- a) Le collège communal a décidé d'anticiper « l'organisation des brigades vertes aux vacances de carnaval, et ainsi profiter que la végétation soit encore basse.
- b) la police était réticente au début et il y avait un manque de candidats réunis en quartier. A l'heure actuelle, les quartiers se dessinent et la police est partante pour une candidature reçue

- c) la demande est légitime, il faut que juridiquement, ce soit inattaquable en cas d'accident. Un avis sera sollicité.

M. Daniel Bernard quitte définitivement la salle du conseil communal.

8. Approbation des procès-verbaux des séances du 12.12.2016

16 OUI

HUIS CLOS

9. Personnel enseignant – mise en disponibilité pour cause de maladie

10. Ratifications des décisions du collège communal portant désignation des membres du personnel enseignant